



**SAISON 2022**

**Ste PROMO EVENTS 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze**

**Contact : 06.10.72.43.58 mail : [twincup.sprint@laposte.net](mailto:twincup.sprint@laposte.net)**

**ENGAGEMENT TWIN'CUP SPRINT TWIN'CUP N°**

**Tout engagement incomplet sera refusé aux contrôles administratifs et technique**

**(A) CHAMPIONNATS : BLEU  BLANC  ROUGE  / Course par course**

**PARTICIPATION AU MEETING DE :**

- 05- 06 mars : **Nogaro Coupe de France**  16- 17 juillet : **Pau Arnos**
- 09- 10 avril : **Pau Arnos CDF**  10- 11 sept : **Croix en Ternois CDF**
- 06/07/08- mai **PAU VILLE wtcr (en attente)**  01- 02 octobre : **Val de Vienne CDF**
- 11- 12 juin : **Lédenon CDF**  29- 30 octobre : **Le Mans CDF**
- 18- 19 juin : **Charade**  12- 13 novembre : **Dijon CDF**

**Responsable ou concurrent licencié (3) .....Tel.....**

Transpondeur personnel n° :

N°Passeport technique :

**PILOTES :(ordre à respecter obligatoirement pour l'ensemble des manches)**

<b>Pilote A (départ) groupe sanguin :</b>			<b>Pilote B (arrivée) groupe sanguin :</b>		
Nom :	Né le		Nom :	Né le	
Prénom :			Prénom :		
Licence :	ASA :	TP <input type="checkbox"/>	Licence :	ASA :	TP <input type="checkbox"/>
Email :	@		Email :	@	
Adresse			Adresse		
Cp	Ville		CP	Ville	
Tél :			Tél :		

**(B) Frais d'inscription/pilote année 2022 (180€ saisons ou 40€ course/course)**

**Pilote A (1): Date et signature**

**Pilote B (2) : Date et signature (A)Frais**

**HEURE MAXIMALE DE PRESENTATION DE LA VOITURE AUX VERIFICATIONS TECHNIQUES-----**

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltes en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**

**(C) ENGAGEMENT SPRINT LONG****TWIN'CUP N°****INCLUS DANS LES MEETINGS DE LA COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS**

05- 06 mars : <b>Nogaro</b> Coupe de France	<input type="checkbox"/>	16- 17 juillet : <b>Pau Arnos</b>	<input type="checkbox"/>
09-10 avril : <b>Pau Arnos</b> CDF	<input type="checkbox"/>	10- 11 sept : <b>Croix en Ternois</b> CDF	<input type="checkbox"/>
11- 12 juin : <b>Lédenon</b> CDF	<input type="checkbox"/>	01- 02 octobre : <b>Val de Vienne</b> CDF	<input type="checkbox"/>
18- 19 juin : <b>Charade</b>	<input type="checkbox"/>	29- 30 octobre : <b>Le Mans</b> CDF	<input type="checkbox"/>
		12- 13 novembre : <b>Dijon</b> CDF	<input type="checkbox"/>

**PILOTES (ne remplir que si différents des courses sprint A)**

Pilote A(départ) groupe sanguin :		Pilote B(arrivée) groupe sanguin :	
Nom :	Né le	Nom :	Né le
Prénom :		Prénom :	
Licence :	ASA : TP <input type="checkbox"/>	Licence :	ASA : TP <input type="checkbox"/>
Email :	@	Email :	@
Adresse		Adresse	
Cp	Ville	CP	Ville
Tél :		Tél :	

**(D) Frais d'inscription/pilote année 2022 (180€ saisons ou 40€ course/course)** **Pilote A(1) : Date et signature****Pilote B(2) : Date et signature****(E)PIECES OBLIGATOIRES A RETIRER SUR PLACE : PNEUS (2 ) 136€ PLAQUETTES (1) 48€**

NB PNEUS-----X—68€ =-----€

NB PLAQUETTES-----€X 48=-----€-

**(F) Autres pièces à retirer sur place cf tableau pièces et équipements twincup-sprint.fr**

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin' Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231

## EXTRAIT REGLEMENT

ART 3.2 règlement sportif : Les droits d'inscription accompagnés des fiches d'inscription des voitures pour les meetings ci-dessus mentionnés seront **majorés de 5% au-delà du 20 février 2022 et de 10% au-delà de la limite de 10 jour ouvrés avant la date de début de l'épreuve.**

Le terme « engagement championnat » s'entend pour un règlement en 1 versement de la totalité du montant. Tout fractionnement du montant ne pourra porter le terme « Engagement championnat ».

**En cas de versement fractionné une majoration de 10% du montant sera encaissée au 1<sup>er</sup> versement dudit championnat. Pour ce faire, Les courses seront encaissées au tarif C/C jusqu'à concurrence du montant du championnat désigné. En cas de vente du véhicule en cours de championnat aucune demande de remboursement ou transmission des engagements, de la saison en cours réglé au promoteur, à un tiers ne sera pris en compte Le montant versé reste donc acquis au promoteur.**

**Les frais de majorations des tarifs quels qu'ils soient seront encaissés lors de chaque meeting.**

**Les frais d'engagement pilote sont payables en 1 fois pour les inscriptions saison et ½ saison et à chaque meeting pour les courses/courses. Les inscriptions pilotes ne sont pas remboursables, échangeables, transmissibles, ce quel que soit le motif de la non présentation du pilote inscrit au meeting.**

**Quel que soit le motif de la non présentation du véhicule engagé aux courses du meeting un montant de 150€ restera acquis au promoteur.**

**La non présentation d'un véhicule engagé aux courses du meeting alors que ce dernier à participé à au moins 1 des séances des essais privés entre le jour précédent les vérifications administratives jusqu'au au 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve induira un montant acquit au promoteur égale à 50% du montant des frais d'inscriptions hors majorations.**

Toute voiture devra impérativement être inscrite et chaque équipe devra avoir envoyer le formulaire d'engagement

de la voiture dûment rempli au minimum **10 jours avant l'épreuve par mail [twincup.sprint@laposte.net](mailto:twincup.sprint@laposte.net).**

Passé cette date aucun changement de pilote ne pourra s'effectuer au-delà cette limite qu'avec l'autorisation préalable du promoteur Sans pouvoir aller au-delà de l'ouverture des vérifications administratives réalisées la veille de l'épreuve.

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin' Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**

## TARIFS SAISON 2022

	COURSES SPRINTS	SPRINT LONG
<b>CHAMPIONNAT BLEU 9 MEETINGS</b> Tous meetings hors Pau Ville	<b>5477€</b>	<b>540€</b>
<b>CHAMPIONNAT BLANC 5 MEETINGS</b> CHARADE/ CROIX EN TERNOIS / VAL-DE-VIENNE/ LE MANS /DIJON	<b>3190€</b>	<b>600€</b>
<b>CHAMPIONNAT ROUGE 5 MEETINGS</b> NOGARO / PAU ARNOS /LEDENON/ CHARADE/ PAU ARNOS	<b>3045€</b>	<b>600€</b>
<b>NOGARO COUPE DE France</b>	<b>670€</b>	<b>290€</b>
<b>PAU ARNOS Coupe de France</b>	<b>670€</b>	<b>290€</b>
<b>PAU VILLE wtcr avec championnat</b>	<b>1650€</b>	<b>/</b>
<b>PAU VILLE wtcr (sous conditions)</b>	<b>1790€</b>	<b>/</b>
<b>CHARADE Coupe de France</b>	<b>670€</b>	<b>290€</b>
<b>LEDENON Coupe de France</b>	<b>670€</b>	<b>290€</b>
<b>PAU ARNOS</b>	<b>670€</b>	<b>290€</b>
<b>CROIX EN TERNOIS Coupe de France</b>	<b>650€</b>	<b>290€</b>
<b>VAL-DE-VIENNE Coupe de France</b>	<b>670€</b>	<b>290€</b>
<b>LE MANS -BUGATTI Coupe de France</b>	<b>850€</b>	<b>290€</b>
<b>DIJON Coupe de France</b>	<b>670€</b>	<b>290€</b>

### (F) MAJORATIONS :-----

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin' Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**

# ADMINISTRATIF

TWIN'CUP N° \_\_\_\_\_

**Coordonnées de facturation (A remplir obligatoirement)**

QUALITE/NOM Prénom.....  
ADRESSE.....  
.....  
e.mail.....

**MODE DE REGLEMENT :**

PAR CHEQUE : à l'ordre de PROMO EVENTS

ESPECES :

PAR VIREMENT : STE PROMO EVENTS iban Fr 76 10096183750003945690162 bic CMCIFRPP

CARTE BANCAIRE :

**Cadre réservé à l'administration TWIN'CUP N°**

**MONTANT DES REGLEMENTS A +B+C+D+E+F**

1 <sup>er</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
2 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
3 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
4 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
5 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
6 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....